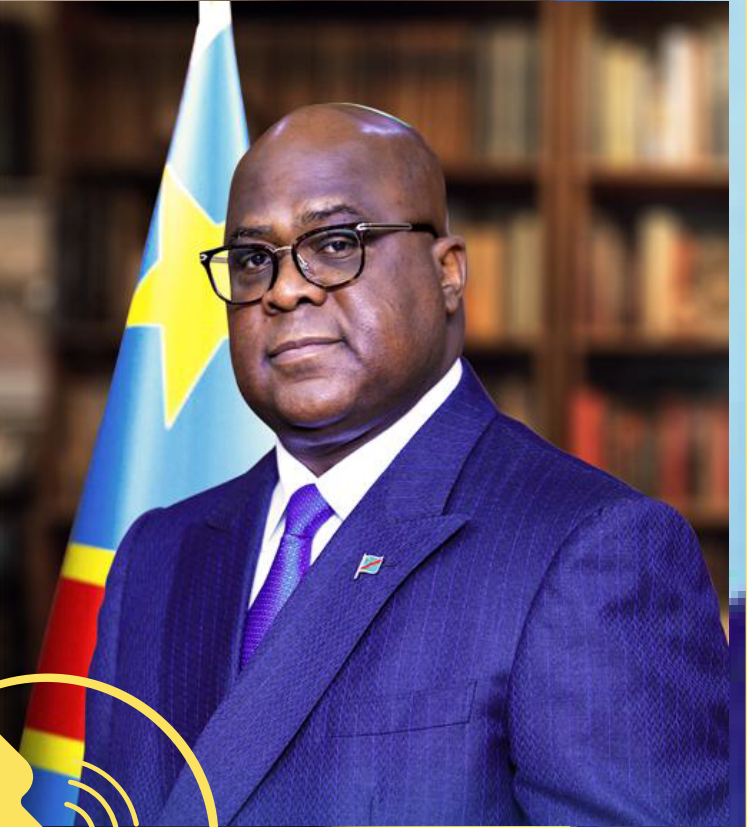


LE PEUPLE D'ABORD

Magazine Hebdomadaire d'analyses et d'Informations générales

N°210



ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE ENTRE LE PRÉSIDENT FÉLIX TSHISEKEDI ET LE ROI MOHAMMED VI

édité par la Cellule de Communication
N°210 DU 06 FEVRIER AU 12 FEVRIER 2024
| Tél : +243 892 673 151



SOMMAIRE

- IL A DIT.....3
- L'éditorial.....4
- Félix Tshisekedi a reçu Baseane Nangaa.....8
- Félix Tshisekedi a rendu hommage à Étienne Tshisekedi.....10
- Félix Tshisekedi a appelé Mohamed VI.....11
- Examen de la situation sécuritaire de la RDC.....14
- 123ème Conseil des ministres.....19
- Le Chef de l'État a présidé de Conseil Supérieur de la Défense.....26
- La semaine du Président de la République.....29



« Mon gouvernement réitère le caractère non négociable de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la RDC de même que le bien-être de ses populations. »

« Le gouvernement rappelle son droit et son devoir de prendre toutes les dispositions requises pour défendre l'intégrité territoriale et la souveraineté de notre pays et sécuriser nos populations ainsi que leurs biens. Nul n'a le droit de l'en empêcher. »

« En ma qualité de Commandant suprême de nos forces armées, je rassure, une fois de plus, qu'aucun effort ne sera ménagé pour obtenir le retrait des troupes rwandaises de notre territoire, l'éradication des groupes armés et la restauration de la paix dans toutes les zones en proie à l'instabilité. »

« Le gouvernement reste fermement attaché à la mise en application du plan de paix issu des processus de Nairobi et de Luanda, endossé par l'Union Africaine, et soutenu par les Nations Unies. Ce plan demeure la seule voie valable pour un règlement pacifique du conflit qui oppose notre pays à son agresseur : la République du Rwanda. »

« À ce jour, les forces de défense rwandaises continuent à opérer impunément et en violation du droit international sur notre sol — comme l'attestent les rapports des groupes d'experts de l'ONU sur l'insécurité à l'Est de la RDC ainsi que les clichés tirés des drones de la MONUSCO et des Forces Armées de la RDC. »

« Un règlement du conflit, par les voies diplomatiques pourrait être envisagé avec le Rwanda ; cependant, pas dans n'importe quelles conditions.»

Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo
Réélu Président de la RDC
Discours d'investiture
du 20 janvier 2024

L'EDITORIAL

Étoile filante !

Au palmarès des pays ayant déjà remporté la Coupe d'Afrique des nations (CAN), la République démocratique du Congo se pointe à la cinquième place avec deux titres remportés en 1968 et 1974.

La RDC partage cette cinquième place avec l'Algérie et la Côte d'Ivoire. À la rédaction de cette lettre, les Léopards congolais s'apprêtent à croiser les Éléphants de la Côte d'Ivoire, pays hôte en demi-finale de la CAN.

La dernière fois que l'équipe nationale de la RDC a atteint ce stade de la compétition, remonte à 2015 lors de l'édition jumelée Gabon-Guinée équatoriale, où elle avait été sortie par la même équipe ivoirienne menée par un Yaya Touré au sommet de son art. À cette campagne de 2015, la RDC avait fini troisième comme en 1998 au Burkina Faso.

Cinquante ans séparent désormais les Congolais de la dernière CAN que leur équipe nationale avait ramenée au pays, en 1974, la coupe Moseka. Dans un pays majoritairement jeune, il est clair que nombreux de la population congolaise actuelle n'avaient vécu cet événement. Les anciens racontent aux plus jeunes les exploits de Ndaye, de Kalala, Kakoko, Tshimen Buanga, Mayanga, Saio Mokili et autres, une histoire reçue telle une légende au point que certains refusent d'y croire.

Depuis l'avènement de la télévision en couleurs, des chaînes câblées et plus récemment des réseaux sociaux, l'Afrique a plutôt été aux couleurs égyptiennes, camerounaises, ghanéennes, nigérianes, algériennes et ivoiriennes.

L'équipe nationale de la RDC, passée de Léopards à Simba (Lion) avant de redevenir Léopards, changeant au passage, trois fois les couleurs de son drapeau et de son maillot sans oublier le défilé d'équipementiers et de sélectionneur, continue de courir derrière une nouvelle étoile.

Cinquante ans après, les fauves congolais font à nouveau parler d'eux sur le continent, grâce à des prestations mémorables lors de la CAN 2023. Plus que trois matchs pour rattraper cette troisième étoile traitée de filante par plus d'un. Bonne chance.

Érik Nyindu Kibambe





Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo,
Président de la République démocratique
du Congo

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE A REÇU LA GOUVERNEURE A.I DU LUALABA

Le lundi 29 janvier dernier, le Président Félix Tshisekedi a échangé avec Fifi Masuka, gouverneure de la province de la province du Lualaba, nouvellement élue députée nationale. La sécurité et les infrastructures étaient parmi les sujets principaux de cet entretien.

« Nous avons passé en revue l'appui reçu pour sécuriser la ville

de Kolwezi, chef-lieu du Lualaba, qui est le poumon du pays », a déclaré Mme Masuka.

« Sur les infrastructures, nous lui avons fait le rapport de l'évolution de tous les chantiers dans les domaines de l'économie, l'éducation et la santé », a rajouté la gouverneure de province.

La province du Lualaba, au sud-est du pays, est en pleine reconstruction. En octobre dernier, lors de sa visite officielle

sur place, le Président Tshisekedi avait inauguré plusieurs ouvrages parmi lesquels la Centrale hydroélectrique de Busanga et le centre de négoce de Musompo. Le Chef de l'État avait également visité le nouvel aéroport de Kolwezi.

Le Président de la République a reçu la gouverneure a.i du Lualaba

Carol Lumingu



LE PRÉSIDENT FÉLIX TSHISEKEDI A ÉCHANGÉ AVEC LES AMBASSADEURS DE LA BELGIQUE ET DE LA SERBIE

Le Chef de l'État Félix Tshisekedi a échangé tour à tour, le jeudi 01 février dernier à la Cité de l'Union africaine, avec deux ambassadeurs accrédités en République Démocratique du Congo (RDC).

Il s'agit de Roxane De Bilderling de la Belgique et Miroljub Jevtic de la Serbie.

« Je suis venue apporter le message officiel de sa Majesté le Roi des Belges, ainsi que la lettre de félicitations du Premier ministre du Royaume de #Belgique au Président Tshisekedi pour sa réélection », a déclaré la diplomate belge, première à être reçue.

« La Belgique souhaite accompagner le Président Félix Tshisekedi dans toutes les priorités qu'il a évoquées dans son discours d'investiture », a-t-elle rajouté.

Des questions liées à la coopération entre la Belgique et la RDC ont été abordées au cours de cette rencontre.

« Nos domaines d'intervention correspondent vraiment aux priorités qui ont été identifiées par le Président. La première, c'est la remise en emploi des jeunes.

On a aussi parlé de partenariat militaire et de formation qui correspondent aussi à la priorité



du Président qui veut réformer les Forces de sécurité pour apporter une plus grande sécurité sur tout le territoire national », a précisé Roxane De Bilderling.

Avec l'ambassadeur serbe, les discussions ont porté sur le partenariat stratégique.

Pour la Serbie, la RDC est importante au vu de sa position géographique, de sa grandeur et aussi au sein de la Francophonie.

« Vous êtes le plus grand pays francophone au monde.

La RDC a besoin de l'expertise de la Serbie pour développer son économie dans le domaine de l'agriculture, notamment dans

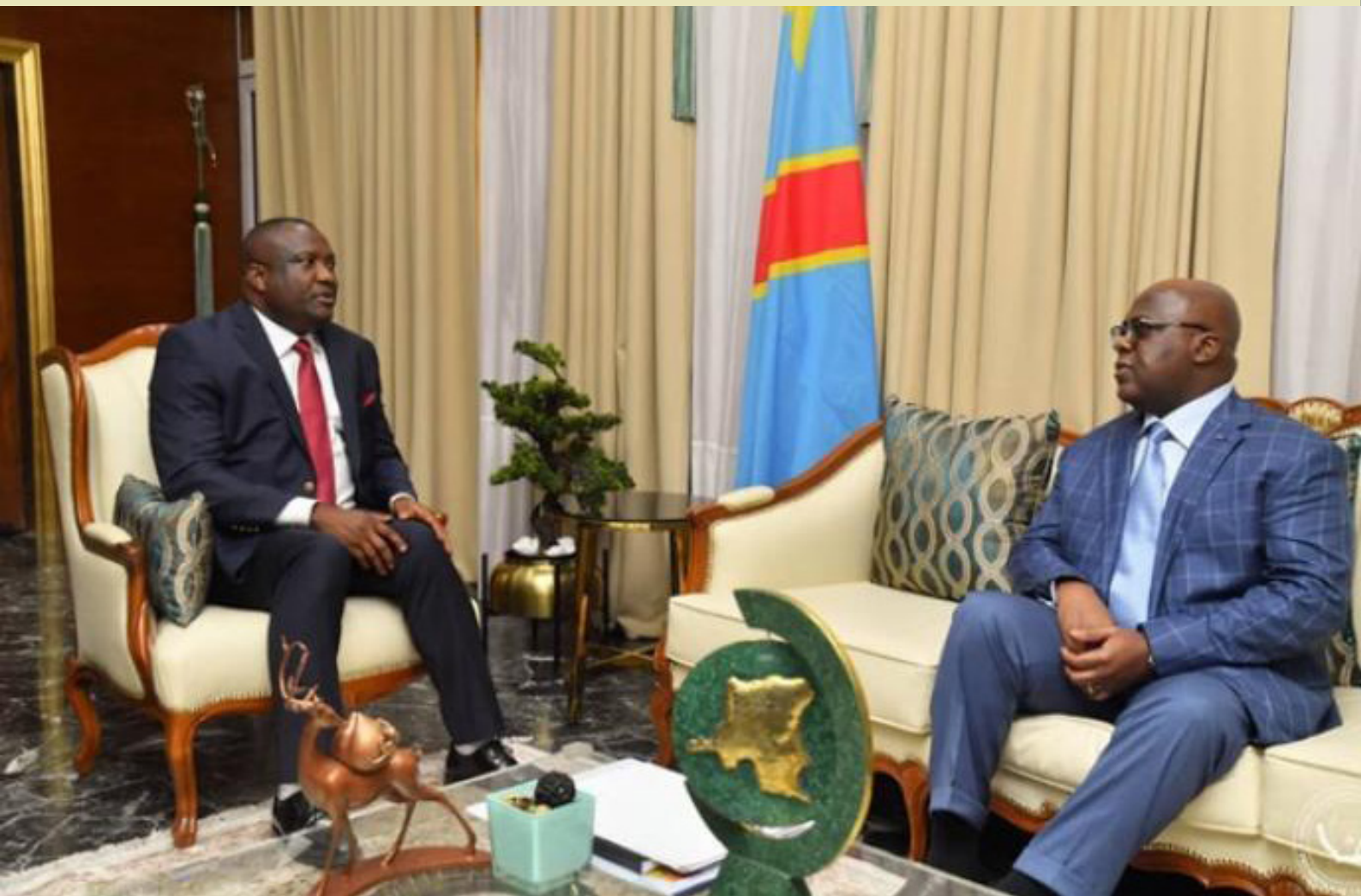
la culture de maïs. La Serbie va aider la RDC à transformer ses produits localement et à devenir exportatrice », a indiqué l'ambassadeur Miroljub Jevtic.

S'agissant du domaine des infrastructures ferroviaires, la Serbie s'est dite prête à accompagner la RDC parce qu'elle a des machines qui peuvent s'implanter à Kinshasa pour produire des wagons et d'autres locomotives pour le besoin du chemin de fer.

En ce qui concerne la défense, le diplomate serbe a rappelé que la RDC a signé récemment un accord dans ce domaine.

Chris Mumpakani

LE PRÉSIDENT TSHISEKEDI A REÇU LE GOUVERNEUR DU HAUT-UELE



Le Président Félix Tshisekedi a échangé, le jeudi 01 février 2024 dans son bureau de travail de la Cité de l'Union africaine, avec Christophe Baseane Nangaa, gouverneur de la province du Haut-Uele.

Ce dernier a indiqué, au sortir de cet entretien, que le Chef de l'Etat lui a donné des orientations relatives au développement de sa province.

« J'avais pris les commandes il y a 5 ans.

J'ai exprimé au Président de la République la volonté de pouvoir continuer pour ne pas perdre les acquis pour lesquels moi-même j'ai été acteur.

Je suis venu obtenir son quitus pour que nous puissions travailler dans la même direction avec les nouveaux élus », a-t-il déclaré.

Par ailleurs, Christophe Naanga s'est dit satisfait de cette

audience qui a eu lieu en dépit des informations qui ont circulé concernant son lien de fraternité avec Corneille Nangaa, devenu rebelle.

« L'opinion retiendra que le Chef de l'État est un grand homme d'une forte dimension.

Il m'a reçu comme tout Congolais. Je lui ai expliqué un certain nombre de choses", a-t-il dit à l'issue de cette audience.

Guylain Kabalundi

LE PRÉSIDENT TSHISEKEDI A REÇU MIGUEL KASHAL KATEMB DE L'ARSP

Le jeudi 01 février dernier dans son bureau de la Cité de l'Union africaine, le Président Félix Tshisekedi a échangé avec Miguel Kashal Katemb, Directeur général de l'Autorité de régulation de la sous-traitance dans le secteur privé (ARSP), venu lui présenter le rapport partiel du contrôle des règles de la sous-traitance dans les entreprises principales et sous-traitantes.

« La sous-traitance doit être à capitaux majoritairement congolais. Nous étions dans la période de contrôle depuis l'année passée et compte tenu du contexte électoral, nous n'avons pas pu terminer. Là, nous venons de recommencer », a dit M. Kashal au sortir de l'audience.

Le DG de l'ARSP a exprimé sa détermination à accompagner le Chef de l'État dans son programme de création d'emplois, particulièrement des jeunes.

« Parmi les six engagements du Chef de l'État pour son second mandat, le premier est celui de la création d'emplois au travers de l'entrepreneuriat.

Ceci prouve à quel point l'entrepreneuriat, surtout celui des jeunes, préoccupe le Président de la République", a-t-il déclaré.

Selon le bilan à mi-parcours de l'ARSP fait par son Directeur général, la République



Démocratique du Congo (RDC) est passée de 3 500 à 14 000 entreprises de la sous-traitance, avec l'ambition d'atteindre plus d'un million de sous-traitants.

Chris Mumpakani

I^{ER} FÉVRIER 2024, FÉLIX ANTOINE TSHISEKEDI A RENDU HOMMAGE À ÉTIENNE TSHISEKEDI

Le Chef de l'Etat Félix Tshisekedi a pris part à la messe de requiem organisée à la paroisse sainte Anne à Gombe, à l'occasion du 7ème anniversaire du décès d'Étienne Tshisekedi wa Mulumba, leader politique historique décédé le 1er février 2017 à Bruxelles, en Belgique.

Fils biologique et politique du regretté Étienne Tshisekedi, Félix Tshisekedi était entouré à cette messe commémorative, de sa mère Mme Marthe Kasalu, des membres de la famille biologique et politique, des présidents de deux chambres du Parlement, du 1er Ministre Sama Lukonde ainsi que de quelques membres du gouvernement.

L'officiant de la messe a mis l'accent sur les valeurs morales qu'incarnait le Dr. Étienne Tshisekedi, entre autres sa détermination et sa conviction à la victoire du peuple congolais.

Selon lui, la célébration de cet anniversaire du décès du sphinx de Limete est significative, dans la mesure où elle coïncide avec le renouvellement du mandat du Félix Tshisekedi à la tête de la République démocratique du Congo.

« Le chiffre 7 renvoie au nombre des tours que le peuple d'Israël a effectués autour la ville de Jéricho et c'est à la 7ème reprise que les

murs se sont écroulés », a-t-il affirmé avant de rajouter que 7, c'est aussi le chiffre de repos.

Pour rappel, le 1er février de chaque année, les congolais se souviennent d'Étienne Tshisekedi considéré comme le père de la démocratie congolaise, pour sa lutte contre la dictature pendant plus de trois décennies.

Étienne Tshisekedi a légué à la RDC sa vision politique « le peuple d'abord » qu'incarne son fils Félix Tshisekedi lequel a accédé au pouvoir, deux ans après sa mort en 2017.

Jules Tshitumbayi



ENTRETIEN TELEPHONIQUE ENTRE LE PRESIDENT FELIX TSHISEKEDI ET LE ROI MOHAMMED VI



Le Président de la République Félix Tshisekedi a eu un long entretien téléphonique le samedi 3 février 2024 avec le Roi du Maroc Mohammed VI à la cité de l'Union africaine à Kinshasa.

Le Vice-Premier ministre, ministre des Affaires Étrangères Christophe Lutundula et le Haut-Représentant du Chef de l'État Serge Tshibangu ont pris part à cette audience.

Au cours de cet échange téléphonique, les deux personnalités ont évoqué plusieurs dossiers notamment le renforcement des relations

bilatérales entre la République Démocratique du Congo et le Maroc.

Félix Tshisekedi et Mohammed VI ont également parlé des échanges commerciaux et abordé la question de la situation sécuritaire dans l'Est du pays.

Le souverain chérifien a fait part de la volonté de son royaume de « rester aux côtés de la population congolaise ».

Les deux dirigeants ont promis de se rencontrer dans un avenir proche à Kinshasa ou à Rabat.

L'insécurité en RDC est alimentée par un engrenage complexe mêlant géopolitique, rivalités ethniques et nationales, et bataille pour le contrôle des ressources naturelles qui abondent dans l'est du plus grand pays d'Afrique centrale.

La situation sécuritaire dans cette partie de la RDC, précisément dans la province du Nord-Kivu, reste très préoccupante à cause de la présence des groupes armés et de l'agression rwandaise dont elle est victime.

Sandra Mbombo

FÉLIX TSHISEKEDI EXHORTE LE GOUVERNEMENT À POURSUIVRE LES INITIATIVES VISANT A PROMOUVOIR CES ÉNERGIES EN RDC

Célébrée pour la première fois dans l'humanité le 26 janvier 2024, la journée internationale des énergies propres a été évoquée au Conseil des ministres du vendredi 02 février 2024, lors de la communication du Président de la République.

Félix Tshisekedi a fait savoir aux membres du gouvernement que la commémoration de cette journée a été une aubaine pour la Rd Congo qui se présente désormais comme pays-solution dans ce secteur.

Et c'est à ce titre, se convainc le Chef de l'État, que la Rd Congo se trouve à un carrefour crucial pour assurer le leadership en matière de développement durable en Afrique.

Le Président a ainsi saisi cette opportunité pour affirmer l'attachement du pays aux énergies propres ainsi que sa détermination à former un avenir où le progrès ne se mesurera pas uniquement en termes économiques, mais aussi, en rapport avec notre capacité de contribuer à la préservation de notre planète.

De ce fait, soutient le garant de la nation, investir massivement

dans les énergies renouvelables n'est pas simplement une nécessité environnementale, mais aussi une occasion de stimuler l'économie congolaise de manière durable.

Dans cette perspective, le Chef de l'État a appelé à une collaboration renforcée entre les nations africaines pour faire du continent un exemple de transition vers les énergies propres. Car, « nous pouvons tous ensemble bâtir un avenir où le développement économique sera indissociable de la préservation de l'environnement », rassure-t-il.

Le Président de la République a, à cet effet, exhorté le gouvernement à poursuivre activement les initiatives visant à promouvoir les énergies renouvelables et à intégrer des pratiques durables dans tous les aspects de la vie quotidienne.

Il faut par ailleurs, indiquer qu'au regard de son énorme potentiel, le gouvernement de la RDC a mené plusieurs actions dans la promotion des énergies propres. De 2020 à 2022, le pays a connu une augmentation de 22,6% de sa production nationale d'électricité, soit de 12.460 gigawatts/heure en 2020 à 15.278 gigawatts/heure en 2022.

Sur les 2.980 mégawatts produits en 2022, environ 97% proviennent des énergies propres.

Le portefeuille de nouveaux projets d'investissement approuvés par l'autorité de régulation du secteur de l'électricité projetée de passer de 2.980 à 6.200 mégawatts d'ici l'an 2030.

Environ 2.625 mégawatts (80%) proviendront de l'énergie photovoltaïque et 347,7 mégawatt (11%) de l'hydroélectricité, soit équivalent à 91% des énergies produites en 2030 proviendront des énergies propres.

Pour conclure, le Chef de l'État a fait remarquer que « la célébration de cette première journée dédiée aux énergies propres marque le début d'une ère nouvelle dans laquelle nos décisions devront nécessairement être mues par la volonté de réaliser un développement qui soit durable : une ère où notre engagement pour une planète propre demeure et demeurera indéfectible ».

Guylain Kabalundi



CABINET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Le Directeur de Cabinet

Kinshasa, le 05 FEV 2024

N/Réf.:

COMMUNIQUÉ

Son Excellence Monsieur le Président de la République, **Félix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO**, Chef de l'État, a appris, avec une grande tristesse, le décès de **Son Excellence Monsieur Hage Gottfried GEINGOB**, Président de la République de Namibie, survenu ce dimanche 4 février 2024 à Windhoek, capitale de la Namibie.

Le Président de la République salue la mémoire ainsi que le leadership de l'Illustre disparu, fervent combattant pour la libération des peuples d'Afrique australe du joug de l'apartheid et grand artisan de la lutte pour l'indépendance de la Namibie.

Le **Président Hage GEINGOB** laissera dans la mémoire du peuple africain et du peuple namibien le souvenir impérissable d'un leader déterminé à promouvoir l'essor économique et social de son pays, tout en demeurant résolument engagé pour le rayonnement d'une Afrique digne, libre et développée.

Enfin, le Chef de l'État présente, au nom du peuple congolais et au sien propre, ses condoléances les plus attristées à l'endroit de, **Son Excellence Monsieur Nangolo MBUMBA**, Président de la République de Namibie, la distinguée épouse et la famille biologique du défunt, ainsi que du peuple namibien éprouvé.

Fait à Kinshasa, le 05 FEV 2024

Guylain NYEMBO MBWIZYA



LE CONSEIL A EXAMINÉ LA SITUATION SÉCURITAIRE SUR TOUTE L'ÉTENDUE DE LA RDC

La situation sécuritaire reste relativement préoccupante dans la partie Est de la RDC, notamment à Shasha, cité située au territoire de Masisi au Nord-Kivu.

Sur place, la situation fait état des tirs à l'arme lourde qui se font entendre dans le village Kabase, un village environnant la localité de Bweremana, dans la chefferie des Bahunde.

Des sources à Bweremana rapportent que le centre de Kirotshe, situé à 3 km de Shasha est de nouveau sous contrôle des forces régulières des FARDC.

Pendant ce temps, à Kinshasa, il s'est tenu, le lundi 05 Février à la cité de l'Union africaine une importante réunion présidée par le Chef de l'État Félix Tshisekedi et élargie aux membres du gouvernement.

Il s'agit de la réunion du Conseil Supérieur de la Défense au cours de laquelle il a été question de plaider pour la levée du moratoire sur la peine capitale en ce qui concerne les questions de trahison au sein des Forces de défense et de sécurité.

Le Conseil Supérieur de la Défense rassure que les Forces Armées de la République mettent également tout en œuvre pour récupérer toutes les localités occupées par

les Forces rwandaises.

1. Etat et administration du territoire Le Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Intérieur, Sécurité et Affaires Coutumières a présenté au Conseil, le rapport sur l'état et l'administration du territoire national qui restent dominés par la poursuite des opérations militaires ordonnées par le Président de la République, Chef de l'État, Commandant Suprême des Forces Armées et de la Police Nationale Congolaise, dans le cadre de l'État de siège en provinces de l'Ituri et du Nord-Kivu.

Au cours de la semaine qui s'achève, l'état d'esprit de la population est demeuré généralement calme sur l'ensemble du Territoire national et a été marqué notamment par :

- La satisfaction de la population consécutive à la bravoure des patriotes résistants « Wazalendo » qui ont repris le contrôle de la cité de Mweso, occupée depuis des mois par les terroristes M23/RDF, dans la province du Nord-Kivu ;
- La liesse populaire à travers le territoire national, à la suite de la qualification de l'équipe nationale de la République Démocratique du Congo pour les quarts de finale de la Coupe d'Afrique des Nations.
- Des commentaires divers à la suite de la convocation imminente d'une session extraordinaire des Conseils communaux en date du 06 février 2024 ;
- Les remous au sein des élus de l'opposition au sujet de leur participation aux activités de

l'Assemblée Nationale.

Sur un autre chapitre, le Vice-Premier ministre, ministre de l'Intérieur, Sécurité et Affaires Coutumières a fait le point du processus de mise en œuvre du plan de désengagement accepté par la République Démocratique du Congo et la MONUSCO afin de permettre le déploiement de nos Forces de Défense et de Sécurité devant remplacer celles de la MONUSCO.

Une commission Interministérielle est chargée d'élaborer le budget lié au Plan de désengagement de la mission Onusienne dans son aspect sécuritaire, en ceci que les charges concernant le retrait des Forces de la MONUSCO relèvent de la souveraineté de l'État congolais qui d'ores et déjà est appelé à reprendre sa responsabilité de protéger la population et les frontières nationales.

Le Conseil a pris acte de ce rapport.

2. Situation sécuritaire Le Vice-Premier ministre, ministre de la Défense Nationale et Anciens Combattants a fait le point de la situation sécuritaire du pays qui est globalement calme excepté dans quelques zones de la partie Est où il a été rapporté des cas d'affrontements violents, des incursions des terroristes ADF/MTM, de CODECO et de ZAIRE.

La coalition terroriste M23/RDF poursuit son renforcement continu en effectifs ainsi qu'en matériels pour des incursions et attaques.

Elle est butée à la détermination sans faille de nos Forces Armées engagées à rétablir la paix et la sécurité et ainsi à restaurer l'autorité de l'État.

Dans la partie Ouest du pays, nos Forces de Défense et de sécurité poursuivent leurs opérations visant à neutraliser l'activisme des insurgés Yaka dits Mobondo.

Le Conseil a pris acte de ce rapport.

Blandine Nzovo Niangasa



LA MONNAIE NATIONALE S'EST DEPRÉCIEE DE 1,3% A L'INDICATIF APRÈS UNE DÉPRÉCIATION DE 1,4%.

L'évolution de la situation récente sur les marchés de change ainsi que des biens et services en République démocratique du Congo, figure parmi les points d'information à la cent-vingt-troisième réunion ordinaire du Conseil des Ministres qu'a présidée personnellement le Président de la République Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, le vendredi 2 février 2024.

En dépit de la persistance des difficultés du commerce mondial, les pressions observées en 2024 en RDC restent inférieures à celles enregistrées au cours de la même période en 2023, a fait savoir la Gouverneure de la Banque Centrale du Congo, Malangu Kabedi, laquelle a passé en revue la situation récente sur les marchés de change ainsi que des biens et services, intervenant en qualité d'invitée.

En effet, a poursuivi le numéro un de la BCC, le taux d'inflation hebdomadaire s'est établi à 0,33% au cours de la quatrième semaine du mois contre 0,16% la semaine précédente portant le cumul annuel à 1,4% contre 2,5% à la période correspondante de 2023. "Sur les marchés de change, la monnaie nationale s'est dépréciée de 1,3% à l'indicatif après une dépréciation de 1,4%. Au parallèle, après une appréciation de 1,8% la semaine passée, le Franc Congolais s'est déprécié de

0,5%. Au 26 janvier 2024, le taux de change s'est établi à 2.727,48 CDF et 2.703,44 CDF le dollar américain, respectivement à l'indicatif et au parallèle", a-t-elle martelé.

Toutefois, Malangu Kabedi a également évoqué l'augmentation de l'encours global des Bons BCC à 235 milliards de CDF, occasionnant une ponction hebdomadaire de la liquidité à hauteur de 58 milliards de CDF ; le maintien du resserrement du taux directeur à 25%, et le coefficient de la réserve obligatoire sur les dépôts à vue en monnaie nationale à 10%.

Considérant les facteurs de risques internes et externes, elle a recommandé notamment la poursuite du strict respect du pacte de stabilité consacrant le financement monétaire nul du déficit public, le maintien des mesures de stabilisation et la surveillance continue des facteurs de liquidité par la Banque Centrale du Congo. Le Conseil a pris acte de cette note d'information.

Il sied de rappeler que pour 2024, l'inflation hebdomadaire devrait ralentir à la faveur du maintien de l'orientation restrictive de la politique monétaire, conjuguée à une forte politique budgétaire saine. Cette inflation s'est établie à 0,1% contre 0,6% une semaine plus tôt. Au niveau du marché

de change, la gouverneure de la BCC a estimé que « le taux de change reste globalement stable, attesté par de faibles variations hebdomadaires sur les deux segments 0,03% à l'indicatif et de 0,05% au parallèle, en raison du maintien de mesures de stabilisation économique.

Par ailleurs, il est attendu une hausse du PIB réel de 4,8% en 2024; cette croissance sera soutenue par le secteur primaire, à travers le dynamisme des industries extractives. Ayant pris acte de la note d'information, le gouvernement congolais a recommandé notamment le maintien des mesures de stabilisation et le suivi rapproché des facteurs susceptibles de perturber le cadre macroéconomique, le renforcement de la coordination des politiques monétaires et budgétaires, et la poursuite de l'orientation restrictive de la politique monétaire.

Pitshou Makwela

**LPDA LISEZ
ET FAITES
LIRE**

SEMAINE EN IMAGES





COMPTE RENDU DE LA CENT-VINGT-TROISIEME REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL DES MINISTRES

Vendredi 02 février 2024

Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, **Félix- Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO**, a présidé, à la Cité de l'Union Africaine, la cent-vingt-troisième réunion ordinaire du Conseil des Ministres du Gouvernement de la République, ce vendredi 02 février 2024.

Trois (03) points étaient inscrits à l'ordre du jour, à savoir :

- I. Communication de Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat ;
- II. Points d'information ;
- III. Approbation de relevés de décisions du Conseil des Ministres.

I. COMMUNICATION DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

La communication du Président de la République, Chef de l'Etat, a porté essentiellement sur trois (03) points, à savoir :

1. De la situation du transport des étudiants Le Président de la République, soucieux d'offrir à la jeunesse estudiantine des solutions pragmatiques et structurelles de transport aux tarifs préférentiels dans une perspective durable grâce à l'extension des services à travers le pays, a été saisi de la situation de Trans Academia qui se retrouve actuellement menacée d'une cessation d'activités.

Rappelant l'un de ses six engagements contenus dans le projet de société sur lequel repose son nouveau mandat pour le renforcement de l'efficacité de nos services publics, il a chargé le Gouvernement à tout mettre en œuvre pour écarter cette menace contre Trans-Academia et veiller à ce que son redressement serve d'exemple.

Le Ministre des Finances a été instruit d'assurer la mise à disposition des fonds prévus en faveur de Trans-Academia pour son fonctionnement et ses équipements mais aussi de soumettre un rapport d'exécution de cette instruction au Conseil des Ministres.

Le Président de la République a également demandé que soit mise en place, sous la supervision directe du Premier Ministre, une Commission composée d'Experts de son Cabinet en ce inclus l'Inspection Générale des Finances, de la Primature, des Ministères des Finances et des Transports, Voies de Communication et Désenclavement ainsi que de la Direction de Trans- Academia, pour analyser les besoins actuels et réels, déterminer les moyens d'y répondre plus efficacement en vue de parfaire son développement.

Cette Commission sera tenue de présenter l'état d'avancement de l'extension des activités sur toute l'étendue du territoire national au dernier Conseil des Ministres de chaque trimestre.

2. De la première journée internationale des énergies propres Le Président de la République a rappelé que le monde a célébré le 26 janvier 2024, pour la première fois dans l'histoire, la journée internationale dédiée aux énergies propres. Plébiscitée pour ses potentialités, notamment dans le domaine énergétique, la commémoration de cette journée a été une aubaine pour la République Démocratique du Congo qui se présente désormais comme pays-solution dans ce secteur.

Au regard de son énorme potentiel, notre Gouvernement a mené plusieurs actions dans la promotion des énergies propres. De 2020 à 2022, le pays a connu une augmentation de 22,6% de sa production nationale d'électricité, soit de 12.460 Gigawatt-heure en 2020 à 15.278 Gigawatt-heure en 2022. Sur les 2.980 Mégawatts produits en 2022, environ 97% proviennent des énergies propres.

Le portefeuille de nouveaux projets d'investissement approuvés par l'Autorité de

Régulation du secteur de l'Électricité (ARE), s'élève à ce jour, sans prendre en compte le potentiel du Projet Grand Inga, à 3.282 Mégawatts et portera la production de l'électricité de 2.980 à 6.200 Mégawatts d'ici l'an 2030.

Environ 2.625 Mégawatt (80%) proviendront de l'énergie solaire photovoltaïque et 374,7 Mégawatt (11%) de l'hydroélectricité, soit équivalent à 91% des énergies produites en 2030 proviendront des énergies propres.

En tant que « pays-solution », la République Démocratique du Congo se trouve à un carrefour crucial pour assurer le leadership en matière de développement durable en Afrique.

Le Président de la République a saisi cette opportunité pour affirmer notre attachement aux énergies propres ainsi que notre détermination à forger un avenir où le progrès ne se mesurera pas uniquement en termes économiques ; mais aussi, en rapport à notre capacité de contribuer à la préservation de notre planète.

De ce fait, investir massivement dans les énergies renouvelables n'est pas simplement une nécessité environnementale, mais c'est aussi une occasion de stimuler notre économie de manière durable.

Dans cette perspective, le Président de la République a appelé à une collaboration renforcée entre les Nations africaines pour faire de notre continent un exemple de transition vers les énergies

propres. Car, nous pouvons tous ensemble bâtir un avenir où le développement économique sera indissociable de la préservation de notre environnement.

Il a exhorté le Gouvernement à poursuivre activement les initiatives visant à promouvoir les énergies renouvelables et à intégrer des pratiques durables dans tous les aspects de notre vie quotidienne.

Et de conclure : « la célébration de cette première journée dédiée aux énergies propres marque le début d'une ère nouvelle dans laquelle nos décisions devront nécessairement être mues de la volonté de réaliser un développement qui soit durable ; une ère où notre engagement pour une planète propre demeure et demeurera indéfectible ».

3. Du lancement des quelques travaux d'infrastructures routières et du projet d'industrialisation de la province de la Tshopo Le Président de la République tient fermement au désenclavement de nos territoires et leur intégration fait partie des actions prioritaires de ce quinquennat.

De ce fait, conscient que de nombreux projets d'infrastructures routières sont en attente d'exécution, il a instruit le Gouvernement, au travers du Ministère des Infrastructures et Travaux Publics, de procéder au lancement de trois (03) projets routiers cités ci-après :

1. La Bifurcation de la RN1 à destination de Kimpangu ainsi que l'axe Tshikapa- Kamako, au niveau de la frontière angolaise afin d'améliorer la circulation

des biens et des personnes et de favoriser ainsi les échanges économiques entre la République Démocratique du Congo et l'Angola ; 2. L'axe Mbuji-Mayi - Kabinda - Banga (lot1) et Kanyabayonga-Butembo (lot RN2), dans le cadre du Projet d'appui à la Connectivité et au Transport (PACT) avec la Banque Mondiale, qui permettra de connecter l'Est à l'Ouest de notre pays ; 3. L'axe Kisangani-Beni RN4 ainsi que le tronçon routier de la RN3 qui mène de Kisangani jusqu'à la voie d'accès du site de la Cimenterie de Maiko (CIMAICO).

Le projet portant sur la RN4 et sur le tronçon routier de la RN3, facilitera la création d'une nouvelle dynamique d'industrialisation de la Province de la Tshopo et des provinces voisines à travers la mise en œuvre de 3 projets importants, pour lesquels il est attendu l'implication du Ministre de l'Industrie, à savoir :

- La construction de la Cimenterie de Maiko qui influencera sensiblement le coût du ciment dans cette partie du pays ; et,
- L'aménagement de la Zone Economique Spéciale de la Tshopo, qui permettra d'attirer de nombreuses industries pourvoyeuses d'emploi.

Aussi, conscient du potentiel énergétique dont regorge la rivière Maiko et qui est évalué à plus de 700 Mégawatts, le Président de la République a rappelé qu'il est prévu la construction d'une Centrale hydroélectrique qui permettra de répondre au besoin d'électrification dans cette partie du pays et de favoriser le développement socio-

économique.

Comme pour le Ministre de l'Industrie, l'importance de cette Centrale notamment pour le développement de l'activité industrielle attendue requiert, un suivi optimal de la part du Ministre des Ressources Hydrauliques et Électricité.

Enfin, et en adéquation avec l'engagement qu'il a pris vis-à-vis de la population congolaise, le Président de la République suivra personnellement la réalisation de ces projets importants pour notre pays.

Intervention du Premier Ministre : Dans la suite de la communication du Président de la République, Chef de l'Etat, le Premier Ministre, Chef du Gouvernement a commencé par informer le Conseil qu'il a présidé le jeudi 01 février 2024, la cérémonie de remise des brevets aux Commissaires aux comptes ayant participé au séminaire de formation et de renforcement des capacités, organisé conjointement, en décembre dernier, par la Primature et l'Inspection Générale des Finances.

Nommés en octobre 2023, ces Commissaires aux comptes sont appelés à jouer un rôle crucial dans la bonne gouvernance et dans la redynamisation du modèle d'évaluation de la performance aussi bien des Établissements publics que des Entreprises du Portefeuille.

Il a rappelé la lourde responsabilité qui leur incombe dans le contrôle et la certification des états financiers des Établissements

publics, afin de présenter au Gouvernement la photographie réelle desdits comptes, dans la perspective de leur contribution au Budget de l'Etat.

Le Premier Ministre a salué la détermination du Président de la République, Chef de l'Etat, et son implication personnelle pour la revalorisation de cet organe de contrôle. Ces nominations viennent combler le vide qui régnait dans la majeure partie des Établissements Publics, notamment ceux créés à la suite de la réforme du Portefeuille de l'Etat, entreprise depuis 2008.

Sur un autre chapitre, le Premier Ministre a fait part au Conseil des conclusions de la réunion du Comité de la Conjoncture économique qu'il a présidée le 01 février 2024.

Cette rencontre était spécialement élargie à quelques invités dont l'Inspection Générale des Finances, la Fédération des Entreprises du Congo (FEC), les Sociétés de télécommunication, les Pétroliers Distributeurs, l'Association Congolaise des Banques (ACB), les Sociétés Minières, l'Association des Cambistes et les grandes surfaces.

Le Comité a relevé essentiellement : (i) le manque d'observation de la mesure de paiement des droits dus à l'Etat en Franc Congolais, certains services de l'Etat exigent les paiements des droits en monnaies étrangères et n'ont même pas de comptes en franc congolais ; (ii) la Persistance des écarts entre les taux vendeurs et les taux acheteurs sur le marché interbancaire alimentant ainsi la spéculation sur ce marché ; (iii)

le non-respect des taux indicatifs par les organismes publics.

Le comité de Conjoncture a résolu de trouver des mécanismes des échanges réguliers entre la FEC et le Gouvernement, notamment la participation de cette structure, en cas de besoin, aux réunions du Comité de Conjoncture Economique, d'ouvrir l'oeil sur les services publics exigeant les paiements des droits en devise étrangère, et de renforcer la collaboration entre le gouvernement et les banques afin de combattre la spéculation qui gangrène notre économie.

Dans un autre volet, le Premier Ministre a informé le Conseil qu'il aura l'honneur de représenter le Président de la République, Chef de l'Etat, à la 30ème édition du Forum Mining Indaba, du 05 au 08 février 2023, en Afrique du Sud, dont la thématique est : « adopter la puissance de la perturbation positive : un avenir audacieux pour l'industrie minière africaine ».

Accompagné des Ministres sectoriels, il aura l'occasion de défendre la vision de notre pays et de porter nos attentes et les aspirations de ce secteur essentiel de notre économie.

Il a rappelé que notre Gouvernement s'inscrit résolument dans l'optique de voir les ressources minières du pays être exploitées et transformées dans les conditions optimales et dans l'intérêt des communautés directement impactées.

Pour terminer son intervention, le Premier Ministre a, au nom des membres du Gouvernement

tous unis derrière le Président de la République, Chef de l'Etat, premier supporter des Léopards, souhaité plein succès à notre équipe nationale qui affronte ce soir la sélection guinéenne pour une place dans le dernier carré de la Coupe d'Afrique des Nations de football.

II. P O I N T S D'INFORMATION

II.1. Etat et administration du territoire Le Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Intérieur, Sécurité et Affaires Coutumières a présenté au Conseil, le rapport sur l'état et l'administration du territoire national qui restent dominés par la poursuite des opérations militaires ordonnées par le Président de la République, Chef de l'Etat, Commandant Suprême des Forces Armées et de la Police Nationale Congolaise, dans le cadre de l'Etat de siège en provinces de l'Ituri et du Nord-Kivu.

Au cours de la semaine qui s'achève, l'état d'esprit de la population est demeuré généralement calme sur l'ensemble du Territoire national ; et a été marqué notamment par :

- La satisfaction de la population consécutive à la bravoure des patriotes résistants « Wazalendo » qui ont repris le contrôle de la cité de Mweso, occupée depuis des mois par les terroristes M23/RDF, dans la province du Nord-Kivu ;

- La liesse populaire à travers le territoire national, à la suite de la qualification de l'équipe nationale de la République Démocratique du Congo pour les quarts de finale de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) ;

- Des commentaires divers à la suite de la convocation imminente d'une session extraordinaire des Conseils communaux en date du 06 février 2024 ;

- Les remous au sein des élus de l'opposition au sujet de leur participation aux activités de l'Assemblée Nationale.

Sur un autre chapitre, le Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Intérieur, Sécurité et Affaires Coutumières a fait le point du processus de mise en œuvre du plan de désengagement accepté par la République Démocratique du Congo et la MONUSCO afin de permettre le déploiement de nos Forces de Défense et de Sécurité devant remplacer celles de la MONUSCO.

U n e C o m m i s s i o n Interministérielle est chargée d'élaborer le budget lié au Plan de désengagement de la mission Onusienne dans son aspect sécuritaire, en ceci que les charges concernant le retrait des Forces de la MONUSCO relèvent de la souveraineté de l'Etat congolais qui d'ores et déjà est appelé à reprendre sa responsabilité de protéger la population et les frontières nationales.

Le Conseil a pris acte de ce rapport.

II.2. Situation sécuritaire

Le Vice-Premier Ministre, Ministre de la Défense Nationale et Anciens Combattants a fait le point de la situation sécuritaire du pays qui est globalement calme excepté dans quelques zones de la partie Est où il a été rapporté des cas d'affrontements violents, des incursions des terroristes

ADF/MTM, de CODECO et de ZAIRE.

La coalition terroriste M23/RDF poursuit son renforcement continu en effectifs ainsi qu'en matériels pour des incursions et attaques.

Elle est butée à la détermination sans faille de nos Forces Armées engagées à rétablir la paix et la sécurité et ainsi à restaurer l'autorité de l'Etat.

Dans la partie ouest du pays, nos Forces de Défense et de sécurité poursuivent leurs opérations visant à neutraliser l'activisme des insurgés Yaka dits Mobondo. Le Conseil a pris acte de ce rapport.

II.3. Evolution de la situation récente sur le marché des changes ainsi que des biens et services Intervenant en qualité d'invitée, la Gouverneure de la Banque Centrale du Congo (BCC) a passé en revue la situation récente sur le marché des changes ainsi que des biens et services.

En dépit de la persistance des difficultés du commerce mondial, les pressions observées en 2024 en République Démocratique du Congo restent inférieures à celles enregistrées au cours de la même période de 2023. En effet, le taux d'inflation hebdomadaire s'est établi à 0,33% au cours de la quatrième semaine du mois contre 0,16% la semaine précédente portant le cumul annuel à 1,4% contre 2,5% à la période correspondante de 2023.

Sur le marché des changes, la monnaie nationale s'est dépréciée de 1,3% à l'indicatif après

une dépréciation de 1,4%. Au parallèle, après une appréciation de 1,8% la semaine passée, le Franc Congolais s'est déprécié de 0,5%. Au 26 janvier 2024, le taux de change s'est établi à 2.727,48 CDF et 2.703,44 CDF le dollar américain, respectivement à l'indicatif et au parallèle.

La Gouverneure de la Banque Centrale du Congo a également évoqué l'augmentation de l'encours global des Bons BCC à 235 milliards de CDF, occasionnant une ponction hebdomadaire de la liquidité à hauteur de 58 milliards de CDF ; le maintien du resserrement du taux directeur à 25%, et le coefficient de la réserve obligatoire sur les dépôts à vue en monnaie nationale à 10%
Considérant les facteurs de risques internes et externes, la Gouverneure de la Banque Centrale du Congo a recommandé notamment la poursuite du strict respect du Pacte de stabilité consacrant le financement monétaire nul du déficit public, le maintien des mesures de stabilisation et la surveillance continue des facteurs de liquidité par la Banque Centrale du Congo. Le Conseil a pris acte de cette note d'information.

II.4. Situation du choléra dans la région de la SADC
Le Vice-Ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention a fait le rapport de la réunion extraordinaire des Ministres de la Santé de la SADC qui s'est tenue le 27 janvier 2024 en visioconférence sur les récentes flambées de choléra et à laquelle il a pris part.

Il a indiqué que dans la région de la SADC, 183.253 cas ont été notifiés parmi lesquels 3.243 décès observés pour la même période dans 8 pays.

La République Démocratique du Congo a, quant à elle, notifié près de 30% de tous les cas de la région SADC, soit 55.152 cas et 517 décès avec une létalité de 0,93%.

Afin de limiter la transmission dans les autres pays, les Ministres de la Santé ont convenu de mutualiser les efforts pour mieux prendre en charge le choléra dans la région.

A l'issue de cette réunion, les recommandations suivantes ont été formulées :

- Engagement du pays pour renforcer les mesures préventives afin d'éviter la propagation du choléra et autres maladies diarrhéiques à travers les autres pays voisins ;
- Préparation de la réunion extraordinaire des Chefs d'Etats qui s'est tenue ce vendredi 02 février 2024 en visioconférence, peu avant la tenue du Conseil des Ministres.

Complétant le Vice-Ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention sur ce point, le Ministre d'Etat, Ministre de l'Intégration Régionale qui a représenté le Président de la République, Chef de l'Etat à ces assises, a rassuré que les Chefs d'Etat de la SADC ont validé les travaux de la session Ministérielle.

Ils ont recommandé à chaque Etat, un renforcement de la sensibilisation de la population

sur l'hygiène, une amélioration des mesures WASH, une meilleure surveillance épidémiologique et biologique, la promotion de la production locale des vaccins et médicaments de prise en charge du choléra.

Le Conseil a pris acte de cette Note d'information.

II.5. Nécessité de procéder à la relecture de la Loi fixant les règles applicables à la sous-traitance dans le secteur privé
Le Ministre de l'Entrepreneuriat, Petites et Moyennes Entreprises a fait part au Conseil de la nécessité de procéder à la relecture de la Loi n°17/001 du 08 février 2017 fixant les règles applicables à la sous-traitance dans le secteur privé en République Démocratique du Congo.

Il a rappelé que le Gouvernement avait décidé d'ouvrir des concertations sur les mesures d'exécution de la Loi précitée.

A la faveur des dites concertations, un compromis avait été dégagé entre les parties prenantes sur bien des points qui étaient au centre des controverses notamment :

- le champ d'application de la Loi ;
- la légalité de l'ARSP et sa tutelle ;
- la base juridique du prélèvement effectué au profit de l'ARSP, son assiette ainsi que son taux qui était passé de 5% fixés en 2018 à 1,02 % dont le 0,2 est destiné à alimenter le Fonds de Garantie de l'Entrepreneuriat au Congo (FOGEC), et ;
- la gestion des dérogations prévues par l'article 6 de la Loi.

Tous les points d'accord visés ci-dessus ont été examinés et validés en Conseil des Ministres le 05 juin 2020 et furent plus tard coulés dans les cinq mesures d'exécution dont deux Décrets (également adoptés en Conseil des Ministres) et trois Arrêtés Ministériels dont la vulgarisation a été entamée par l'ARSP en commençant par quatre secteurs d'activités qui engrangent un grand nombre des marchés de sous-traitance, à savoir : les Mines, les Infrastructures, l'Energie et les Hydrocarbures.

Cependant, à la suite de ce contrôle, des préoccupations ont été soulevées par les entreprises principales résultant notamment de la définition de la sous-traitance comparativement au Code minier et de son champ d'application.

Ces plaintes, non sans incidence négative sur le climat des affaires dans un contexte d'engagement au plus haut niveau en faveur de l'amélioration de ce dernier, méritent d'être rencontrées par le Gouvernement de la République.

Afin de rencontrer ces préoccupations et lever les équivoques et ambiguïtés résultant de l'interprétation des dispositions de la Loi n° 17/001 du 08 février 2017 fixant les règles applicables à la sous-traitance dans le secteur privé, le Ministre de l'Entrepreneuriat, Petites et Moyennes Entreprises a proposé au Gouvernement la mise en place d'une Commission mixte paritaire « Gouvernement - Secteur privé » devant procéder à la fois à la relecture de la Loi susvisée et à l'élaboration de la Loi sur le contenu local ou le

local content.

Le Conseil a pris acte de cette Note d'information.

II.6. Désignation à la Vice-Présidence du Bureau provisoire de la Conférence mondiale de l'UNESCO La Ministre de la Culture, Arts et Patrimoines a informé le Conseil de la désignation de la République Démocratique du Congo pour coprésider la Conférence mondiale sur l'éducation culturelle et artistique de l'UNESCO prévue du 13 au 15 février 2024 à Abu Dhabi aux Emirats Arabes Unis.

Il s'agit d'une occasion au cours de laquelle, les Ministres de la Culture et de l'Éducation du monde entier se réuniront en vue de l'adoption d'un Cadre pour l'éducation culturelle et artistique (Cadre d'Abu Dhabi pour l'éducation culturelle et artistique).

Il est le fruit d'un processus préparatoire participatif et inclusif, qui a bénéficié de nombreuses contributions des États membres de l'UNESCO et d'un large éventail de parties prenantes qui sera soumis à la conférence mondiale pour adoption.

Une fois adopté, a-t-elle indiqué, ce cadre constituera un outil essentiel pour les États membres, leur permettant d'élaborer des stratégies et des politiques intégrées qui ancrent la dimension culturelle dans les systèmes éducatifs, et d'investir dans l'acquisition d'aptitudes et de compétences, notamment par le biais de la culture et des arts, en réponse aux besoins et aux opportunités du monde

d'aujourd'hui.

Evoquant l'opportunité de cette conférence pour notre pays, la Ministre de la Culture, Arts et Patrimoines a précisé qu'elle nous permettra de proposer à l'audience internationale trois axes prioritaires puisés de la Feuille de route du Gouvernement de la République et qui cadrent avec la thématique concernée, il s'agit de :

- la promotion artistique et culturelle, de l'évaluation des questions relatives aux droits d'auteurs et droits voisins qui constituent, à l'heure actuelle, un problème majeur qui mine l'essor de l'industrie culturelle créative, artistique, cinématographique, théâtrale africaine et ce, à la suite de la dynamique occasionnée par les numériques et l'intelligence artificielle ;

- Les discussions sur la valorisation des lieux de mémoires et d'histoires (sites historiques, archéologiques et touristiques), le cas de la route des caravanes qui sont trans-civilisationnelles et transcontinentales ;

- Les échanges sur l'inscription de la Rumba comme Patrimoine mondial par les deux Congo et par les États de l'Amérique latine tel que le Brésil, méritent de faire l'objet d'un conservatoire de la Rumba, capable d'assurer une éducation artistique et culturelle au profit des jeunes africains pour assurer sa pérennité.

Le Conseil a pris acte de cette Note d'information.

III. APPROBATION DE RELEVÉS DE DÉCISIONS DU CONSEIL DES MINISTRES

Le Conseil des Ministres a adopté un relevé de décisions prises lors de la 122ème Réunion ordinaire

du Gouvernement tenue le vendredi 26 janvier 2024.

Avant de clôturer cette réunion, le Président de la République, Chef de l'Etat, a, souhaitant bonne chance aux Léopards, réitéré son appel à la mobilisation de tous les Congolais afin de soutenir notre équipe nationale à gagner ce match qualificatif de la demi-finale.

Commencée à 14h47', la réunion du Conseil des Ministres a pris fin à 17h12'.

**Pour le Ministre de la Communication et Médias, Porte-parole du Gouvernement en mission,
Catherine KATUNGU FURAHA**

Ministre de la Culture, des Arts et du Patrimoine

LPDA
CHEZ VOUS

LE CHEF DE L'ÉTAT A PRÉSIDÉ LE CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA DÉFENSE

Ce lundi 05 février 2024, le Président Félix Tshisekedi, Commandant suprême des Forces armées de la RDC (FARDC) et de la Police nationale, a réuni le Conseil supérieur de la défense.

« Un tour d'horizon a eu lieu sur des questions spécifiques militaires et opérationnelles au Nord-Kivu », a déclaré Jean-Pierre Bemba, Vice-Premier ministre, ministre de la Défense nationale et porte-parole de circonstance.

Selon M. Bemba, « le Conseil supérieur de la défense lance un message à toute la population que tout est mis en œuvre pour que la ville de Goma ne tombe pas ».

« L'armée met également tout en œuvre pour récupérer toutes les localités occupées par les Forces rwandaises », a-t-il rajouté.

Le Vice-Premier ministre, ministre de la Défense nationale demande à population de « faire attention aux réseaux sociaux qui alimentent pour créer une certaine peur, une fragilité dans les esprits ». « Attention, ce n'est

pas la réalité.

L'ennemi y est pour quelque chose », a-t-il prévenu. « L'armée congolaise fait un travail extraordinaire », a-t-il rassuré.

Enfin, il a indiqué que le Conseil supérieur de la défense a demandé au Chef de l'État de pouvoir lever le moratoire sur la peine capitale, en ce qui concerne les questions de trahison au sein des Forces de défense et de sécurité.

Bernard Tshishimbi





LE CONSEIL A PRIS ACTE DE LA DÉSIGNATION DE LA RDC POUR CO- PRÉSIDER LA CONFÉRENCE MONDIALE DE L'UNESCO

La ministre de la Culture, Arts et Patrimoines Catherine Kathungu Furaha a informé le Conseil, le vendredi 2 février 2024, de la désignation de la République Démocratique du Congo pour co-présider la Conférence mondiale sur l'éducation culturelle et artistique de l'UNESCO prévue du 13 au 15 février 2024 à Abu Dhabi aux Emirats Arabes Unis.

Il s'agit d'une occasion au cours de laquelle les ministres de la Culture et de l'Éducation du monde entier se réuniront en vue de l'adoption d'un cadre pour l'éducation culturelle et artistique (Cadre d'Abu Dhabi pour l'éducation culturelle et artistique).

Il est le fruit d'un processus préparatoire participatif et inclusif, qui a bénéficié de nombreuses contributions des États membres de l'UNESCO et d'un large éventail de parties prenantes qui sera soumis à la conférence mondiale pour adoption.

À cet effet, la ministre Catherine Fuhara indique qu'une fois adopté, ce cadre constituera un outil essentiel pour les États membres, leur permettant d'élaborer des stratégies et des politiques intégrées qui ancrent la dimension culturelle dans les systèmes éducatifs, et d'investir dans l'acquisition d'aptitudes

et de compétences, notamment par le biais de la culture et des arts, en réponse aux besoins et aux opportunités du monde d'aujourd'hui.

Le compte-rendu du conseil précise qu'en évoquant l'opportunité de cette conférence pour la RDC, la ministre de la Culture, Arts et Patrimoines a précisé qu'elle permettra à la RDC de proposer à l'audience internationale trois axes prioritaires puisés de la Feuille de route du Gouvernement de la République et qui cadrent avec la thématique concernée.

Il s'agit de la promotion artistique et culturelle, de l'évaluation des questions relatives aux droits d'auteurs et droits voisins qui constituent, à l'heure actuelle, un problème majeur qui mine l'essor de l'industrie culturelle créative.

À rajouter aussi la promotion artistique, cinématographique, théâtrale africaine et ce, à la suite de la dynamique occasionnée par les numériques et l'intelligence artificielle.

Les discussions sur la valorisation des lieux de mémoires et d'histoires (sites historiques, archéologiques et touristiques), le cas de la route des caravanes qui sont trans-civilisationnelles et transcontinentales ; les échanges sur l'inscription de la Rumba

comme Patrimoine mondial par les deux Congo et par les États de l'Amérique latine tel que le Brésil, méritent de faire l'objet d'un conservatoire de la Rumba, capable d'assurer une éducation artistique et culturelle au profit des jeunes africains pour assurer sa pérennité.

Sandra Mbombo

**LPDA
LISEZ
ET FAITES
LIRE**

LA SEMAINE DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Le Président de la République a reçu Fifi Masuka, gouverneur a.i du Lualaba

Le Président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo a reçu en début de semaine le gouverneur intérimaire du Lualaba madame Fifi Masuka Saini, nouvellement élue députée nationale.

Des questions liées à la sécurité de la province et aux infrastructures de base étaient au cœur des échanges. " Nous avons parlé de l'appui reçu pour sécuriser la ville de Kolwezi, poumon de la RDC, a indiqué l'autorité provinciale au sortir de l'audience."

Madame Fifi Masuka a dit avoir aussi fait le rapport sur les travaux d'infrastructures de base au Lualaba. Des questions relatives à l'économie, l'éducation et la santé étaient aussi évoquées au cours de cette entrevue, a renchéri madame le gouverneur intérimaire.

Le Chef de l'État s'entretient avec le ministre angolais des Affaires étrangères

Un émissaire du président angolais a été reçu à la cité de l'Union africaine, par le Président de la république.

Le ministre angolais des Affaires étrangères Tete Antonio était porteur d'un message du président João Lourenço à son homologue de la RDC, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo. Le raffermissement de bonnes relations d'amitié et de

coopération entre Kinshasa et Luanda étaient au centre de cette rencontre, a déclaré le ministre angolais des Affaires étrangères.

Cérémonie d'échanges des vœux entre le Président de la République et le corps diplomatique

Les ambassadeurs et chefs des missions diplomatiques accrédités en République démocratique du Congo ont échangé avec le Président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi, au Palais de la nation, les vœux les meilleurs pour l'an 2024.

" La RDC demeurera un espace de coopération ouvert à tout partenariat gagnant-gagnant, dans le strict respect des lois nationales et conformes à son nouveau projet de société ", a notamment indiqué le Chef de l'État dans son mot de circonstance.

Il a rassuré tous les partenaires publics et privés nationaux et internationaux, de la volonté du pays à maintenir le niveau d'engagement enregistré avec la communauté internationale.

Le Chef de l'État reçoit l'ambassadeur de Belgique en RDC

Le Royaume de Belgique se dit prêt à accompagner le Président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, réélu pour un second mandat à la tête de la RDC, dans les priorités de son

programme annoncées dans son discours d'investiture.

Madame l'ambassadeur de Belgique en RDC, Roxane De Biderling l'a dit de vive voix au Chef de l'État.

La diplomate belge était porteuse d'un message officiel du roi des Belges et de la lettre de félicitations du premier ministre du Royaume de Belgique au Chef de l'État, pour sa réélection comme président de la RDC

Le Chef de l'État avec l'ambassadeur de Serbie en RDC

Le Président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo a eu aussi des entretiens avec l'ambassadeur serbe, Miroljub Sevtic.

Des questions relatives au partenariat stratégique entre la RDC et la Serbie dans plusieurs domaines, notamment de l'économie, de l'agriculture et des chemins de fer étaient au menu de leurs échanges.

Le Chef de l'État reçoit le directeur général de l'Autorité de régulation de la sous-traitance dans le secteur privé

Des questions liées à l'instauration d'une réelle classe moyenne en RDC, étaient au centre des échanges que le Président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo a eu avec le directeur général de l'Autorité de régulation de la sous-traitance dans le secteur privé Miguel

Kashal Katemb.

Le DG de l'Arsp a exprimé au Chef de l'État sa détermination à l'accompagner dans son programme de création d'emplois, de l'entrepreneuriat, en l'occurrence, celui des jeunes, une des priorités de son quinquennat.

De 3.500 entreprises, l'Arsp sous la direction de Miguel Kashal est passé à 14.000 entreprises congolaises, avec un objectif d'accroître davantage de Petites et moyennes entreprises aux

capitaux congolais.

7ème anniversaire de la disparition du patriarche Etienne Tshisekedi wa Mulumba

Une messe d'action de grâce a été dite en la cathédrale Notre Dame, à Lingwala à l'occasion du 7ème anniversaire de la disparition du patriarche Etienne Tshisekedi wa Mulumba décédé à Bruxelles le 1er février 2017.

Le Président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi, sa mère, la veuve du leader

charismatique Maman Marthe Kasalu, des membres de la famille biologique et politique et plusieurs sympathisants ont assisté à cette célébration eucharistique.

L'occasion pour l'officiant du jour de convier l'assistance à une pensée pieuse en mémoire du patriarche Etienne Tshisekedi et de rappeler l'élogieux parcours du premier docteur en droit et du démocrate par excellence.

Pierre Kibambe Somwe



Érik Nyindu Kibambe
Directeur de la Cellule
de Communication

Giscard Kusema
Directeur-Adjoint

Bernard TSHISHIMBI
Coordonnateur LPDA

Journalistes:

Chris Mumpakani
Christian Kusema
Sandra Mbombo
Guillaume Modimola
Blandine Nzovo
Jules Tshitumbayi
Pitshou Makwela
Rachel Futu
Fanny Kikufi
Aminata Kasa
Carol Lumingu
Pierre Kibambe
Maze Muakumanya
Julie Tshienda
Nguylain Kabalundi
Carole Tshimanga
Marie Josée Missia

Photographes:

Michel Katompa
Thierry Tshilobo
Prince Awebema
Anta Munoki
Bobette Amuli
Didier Malongo
Omar Asoko
Roger Matutilla
Patrick Nkusu
Papy Kasongo
Steve Nkyungu

Designer:

Serge Muanza Binsoum



LPDA
CHEZ VOUS



**Copyright Cellule de Communication
Présidentielle Février 2024**
